

# Campagne de fouilles sur le site de la chapelle Saint-Maur en 1982

Département de la Manche – commune de Tourlaville – lieu dit « chapelle Saint-Maur » -  
n° de site 50 2 51 603 006 – section parcellaire AE 1495 – coordonnées Lambert : AX 223 ,  
300 AY 319, 600 – terrain appartenant à la municipalité de Tourlaville.

## SAINT MAUR

D'après la vita S. Maur écrite au IX<sup>ème</sup> siècle par Eudes de Glanfeuil c'est de Saint-Benoît lui-même et avant 543 que Saint-Maur aurait reçu la mission de se rendre en Gaule pour évangéliser les peuples. D'après Eude de Glanfeuil, Saint-Maur fut inhumé dans l'oratoire de Glanfeuil qu'il aurait lui-même fondé. Des fouilles effectuées à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle confirment cette version de la vie de Saint-Maur. Glanfeuil aujourd'hui Saint-Maur-Sur-Loire (J Hubert : l'art pré Roman page 11)

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La chapelle Saint-Maur est située sur un plateau rocheux où ne poussent que landes, genêts et fougères. Le sol est très pauvre, impropre à la culture légumière et céréalière - bien qu'il y eut par le passé quelques petits jardins ouvriers - ce sol permet tout juste l'élevage des chèvres. Un chemin situé à proximité porte le nom évocateur de « brise charrue », c'est dire si l'endroit n'est pas très hospitalier. Le plateau domine Cherbourg et sa rade , La Glacerie, Digosville et Tourlaville d'une hauteur de 108 mètres, point IGN.

Il semble que le site ne possède pas ou ne possède plus d'autres monuments anciens ni de traces d'un lieu fortifié malgré sa position stratégique. Il faudra attendre la Seconde Guerre Mondiale pour s'apercevoir que la place était d'un intérêt considérable.

À proximité de la chapelle existait une décharge publique qui resta en activité pendant plusieurs années et ferma en 1974. La hauteur de détritux est impressionnante, jusqu'à huit mètres par endroits. L'inconvénient majeur qui résulte de cette décharge est l'obstruction totale de la visibilité sur le côté nord et nord-est. La chapelle elle-même servit de dépotoir.

## ASPECT HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

**Tradition orale :** La légende de la statue du saint qui arrive à gravage est connue de tous, voici ce qu'en dit Augustin Le Maresquier : « *Un jour de tempête la mer rejeta sur le rivage une statue de Saint-Maur que les habitants s'empressèrent de recueillir. Un conflit s'éleva entre fidèles de Tourlaville et Digosville, tous deux désireux de doter leur église de la précieuse relique. Pour se mettre d'accord, tous convinrent que la statue serait déposée sur un chariot et qu'une chapelle serait construite à l'emplacement où s'arrêterait l'attelage. Celui-ci s'arrêta sur la lande de Tourlaville à l'endroit où se dressent encore les murs de la chapelle Saint-Maur* ».

En réalité, nous savons très peu de choses sur l'histoire de cette chapelle, quelques mentions permettent de la situer chronologiquement à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle.

**Les textes :** Deux textes nous guiderons pour les sondages :

Le Pouillé de la province de Rouen 1332 éditions « Les historiens de France » 1905 :

*« La cure de Tourlaville relève du doyenné de Saire Decanatus de Sara. L'évêque est patron présentateur à la dite cure. La chapelle occupe une place mineure dans ce texte, mais le fait est qu'elle figure aux côtés des cinq autres chapelles que possède la paroisse de Tourlaville, à savoir :*

- *Saint-Jean, Saint-Pierre, la chapelle de tous les saints, Saint-Gabriel et la chapelle de la Bienheureuse Marie-Magdeleine.*

*Le curé du lieu de l'édit était tenu de célébrer la messe au moins une fois l'an au jour anniversaire du saint patron. Pour la chapelle Saint-Maur, c'était le 15 janvier. Cette date donnait lieu également à une grande foire sur la lande où Gilles de Gouberville venait souvent ».*

L'adjudication des landes et terres vagues de 1575. (Département de la Manche archives ecclésiastiques série H abbaye du Vœu H. 2075)

*« Pour l'exécution de l'édit aux Baillages de Caen et de Cotentin furent délégués Pierre le Jumel sieur de Lizors, président au Parlement de Normandie et Georges de la Bessée trésorier de France à Caen. En cette qualité, ils procédèrent le 24 octobre de cette même année, en l'auditoire et siège royal de Valognes à l'adjudication des landes, marescs, mielles et communes de Tourlaville, contenant 290 acres et demie divisées en 22 pièces comprenant la lande Saint-Mor avec la chapelle et le cimetière de Saint-Mor, le mont Capelin, la lande et la chapelle Saint-Gabriel, la lande Saint-Jean, le pré de la prise de Saint-Jean, la mielle et la chapelle de la Madelaine ».*

Ce document est le seul – à notre connaissance - qui fasse mention d'un cimetière autour de la chapelle Saint-Maur. Il ne veut pas dire non plus, que les autres chapelles ne possédaient pas de cimetière mais seulement qu'il devait, soit avoir disparu soit être trop modeste pour en faire mention.

## **ÉTAT DE LA CHAPELLE ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Cette chapelle de construction ancienne est de forme rectangulaire et mesure 17,80 mètres de long et 5,90 mètres de large. Les matériaux utilisés sont d'origines diverses : granit, grès du Becquet, schiste et aussi des galets marins. Sa couverture était de schiste bleu d'origine locale. C'est au cours du déblaiement des gravats qui recouvraient l'ensemble de l'édifice que nous avons pu reconstituer l'assemblage de cette toiture. Il ne reste aucune trace de la charpente.

Vers 1965, le bâtiment est en mauvais état mais les murs et les pignons sont encore debout. Les pierres qui servaient de support à table d'autel ont été arrachées et celles-ci gisaient à plat sur les gravats. J'ignore ce qu'elle est devenue.

La chapelle possède deux entrées : la principale à l'ouest et une autre au sud moins importante. Chacune d'elle avait à l'entrée, sur le côté gauche un bénitier en pierre encastré dans la maçonnerie. Elle avait également trois fenêtres, une au nord et deux au sud. Chaque ouverture était protégée par un fer vertical taillé en épi. Les pierres utilisées pour les fenêtres sont généralement du réemploi.

Entre 1968 et 1974, la chapelle subit de grands ravages. Les pierres d'encadrement sont arrachées ce qui entraîna une destruction partielle des murs. Le temps, les intempéries et la négligence feront le reste.

## **Les vitraux**

Le hasard a voulu que nous retrouvions des fragments de vitraux au cours du nettoyage de la chapelle. Les modestes fragments qui nous sont parvenus permettent de dire que ceux-ci étaient de deux teintes : bleu et jaune.

## **Le dallage**

Lorsque l'on a procédé au déblayement des résidus, ceux-ci couvraient la quasi-totalité de l'édifice. Il devait sa conservation à l'épaisse couche de crasse qui l'a préservé des regards mais surtout du vol. Il est constitué en partie de grandes dalles d'archose d'origine locale, mais également de petites dalles de calcaire utilisées en réemploi. Une grande partie des pierres calcaires a été mise en dépôt dans les locaux des services techniques de la ville de Tourlaville. Malheureusement, la mise en évidence du dallage incita au pillage des gens peu scrupuleux et en deux ans (de 1983 à 1985) toutes les dalles avaient disparu.

## **Les sondages**

Au cours de la campagne de fouilles de 1982, nous avons pratiqué trois sondages. Le premier à l'extérieur sud-est, le second devant le portail ouest et le troisième dans le chœur. Les deux premiers sont des carrés de deux mètres de côté. Ces dimensions peuvent sembler modestes, mais vu le résultat, il ne fut pas nécessaire d'agrandir. Nous avons, d'une manière générale la même nature de terrain au sondage I et II.

### Sondage A extérieur est

Une couche d'humus importante contenant de nombreux débris ferreux : chaînes, fils de fer, tôles, bidons de toutes natures... suit un remblai fait de schistes provenant de la toiture ou d'une toiture antérieure mélangée à de la terre grise et aussi quelques pierres.

Nous aurons un empierrement plus régulier dans la couche suivante, mais de toute façon il ne s'agit là que d'un empierrement ayant pour origine soit une démolition, soit des pierres restées sur place pendant la construction de la chapelle.

Cette seconde hypothèse me semble la mieux appropriée en raison de son niveau par rapport à la base du mur, les deux se trouvent au même plan. Très peu de mobilier archéologique, tout au plus quelques tessons modernes.

### Sondage B portail ouest

Après le décapage de la couche d'humus superficielle qui contient les mêmes débris que le sondage A, les niveaux sous-jacents diffèrent. Étant donné qu'il s'agit d'une entrée, nous aurons deux niveaux de cailloutis probablement du XVII et XVIIIème siècles formant un parvis devant la chapelle. Nous avons constaté que la pierre de seuil n'est pas contemporaine de la construction du mur pignon ouest, mais une modification postérieure comme le démontre le blocage grossier utilisé pour la pose de cette dalle. Aucun mobilier archéologique significatif ne permet de faire une datation plus précise sur la période de ce remaniement.

### Sondage du Chœur.

Nous choisissons la partie du chœur pour effectuer un troisième sondage en raison de deux critères liés au dallage. Ce secteur a subi des bouleversements récents et sa dépose sera facilitée par le fait qu'il manque beaucoup de pièces. Sur la partie du chœur c'est le calcaire qui occupe la plus grande surface, il est souvent utilisé en réemploi. Certaines de ces pierres présentent des moulures très intéressantes ce qui démontre une utilisation antérieure mais pas nécessairement sur le site même de la chapelle. Les résultats de la fouille démontrent que la pose de ce dallage n'a pu avoir lieu qu'après le XVII<sup>ème</sup> comme le prouvent les nombreux liards trouvés sous ce dallage. Les monnaies sont très usées, presque illisibles, frappées à l'effigie du roi Louis XIV et datées – pour celles qui ont pu l'être – de 1656.

La dépose du dallage devait révéler un élément important pour la suite des fouilles. Il s'agit des vestiges d'un muret antérieur à la pose du dallage est qui pourraient être les vestiges d'un chancel (clôture basse en avant du chœur, dans les églises paléochrétiennes).

Nous avons constaté que celui-ci n'avait déjà plus d'utilité au XVIII<sup>ème</sup> étant rasé au niveau de la seconde couche d'argile. De structure relativement fragile, il ne subsiste que sur un seul rang de pierres. Il est orienté est – nord-sud, sa largeur est d'environ cinquante centimètres et les matériaux utilisés sont extrêmement variés et grossiers.

D'autre part, nous avons constaté que le muret fut entaillé pour la construction de la chapelle actuelle, ceci est particulièrement visible à la base du mur nord. Ce qui le situe chronologiquement antérieur au XVI<sup>ème</sup> siècle. La stratigraphie fait apparaître de nombreux niveaux d'occupation mais également de carbonisation. Les traces de brûlé se rencontrant en plusieurs endroits et à des niveaux différents, c'est le cas de la couche 310 que nous n'avons localisé que sur une toute petite surface, le reste ayant disparu à cause des remaniements internes. Une seconde couche de cendres très épaisse passe sous le mur nord. Une petite banquette avait subsisté vers l'intérieur, mais pas suffisamment pour affirmer qu'il s'agit bien d'un incendie d'une certaine importance. Un agrandissement vers le nord à l'extérieur apporterait peut-être les éléments qui nous font actuellement défaut.

De toutes ces constatations, il ressort que la chapelle Saint-Maur a au moins brûlé une fois au XVI<sup>ème</sup> siècle mais il semblerait qu'elle brûla déjà au moins une fois auparavant, vers le XV<sup>ème</sup>. La céramique est assez abondante, particulièrement du côté sud dans une couche de terre cendreuse sur laquelle est édifié le mur. Pour permettre cette reconstruction, le niveau sera entamé sur une dizaine de centimètres. Dans cette couche de carbonisation, nous aurons de la céramique médiévale et même gallo-romaine.

### **Les monnaies**

Il est assez rare qu'un édifice religieux nous livre une telle quantité de monnaies sur un espace aussi réduit. Au total, nous avons trouvé - uniquement dans le chœur - vingt-cinq pièces que l'on situe entre le XIV<sup>ème</sup> et le XVII<sup>ème</sup> siècle. Aucune ne fut trouvée dans les sondages extérieurs.

Une douzaine de liards à l'effigie de Louis XIII dont la plus ancienne est datée de 1656 ont été trouvées. Toutes ne sont pas identifiables, mais quand elles le sont, voici la légende que l'on peut y lire. « L.XIII. R.FR. ET DE NA. » Toutes ces monnaies ont été trouvées en stratigraphie. Parmi les autres monnaies nous avons : un denier parisis de Bretagne du XIV<sup>ème</sup>, un liard du Dauphin Charles VIII frappé en 1488, deux gros blancs de Bretagne : Charles de Blois 1341-1364, maille tournois de Charles VI frappée en 1373, une monnaie de billon de Jean I<sup>er</sup> de Portugal 133-1433, d'autres usées n'ont pu être identifiées.

## **Conclusion**

La chapelle Saint-Maur dans son état actuel est un édifice de la seconde moitié du XVIème siècle construit après les guerres de religion. Les différents niveaux d'occupation ou d'incendie, laissent à penser que le site existait auparavant, ce qui est confirmé par la présence de nombreuses monnaies antérieures au XIVème siècle. Les signes de reprises sont particulièrement visibles aux fenêtres qui furent agrandies vraisemblablement au XVIIIème siècle.

C'est aussi à cette période qu'il fut décidé la pose d'un dallage. Antérieurement le sol était en terre battue. On restaura aussi la toiture avec des matériaux d'origines différentes. À plusieurs reprises, notre pauvre chapelle sera laissée à l'abandon à cause de son mauvais état. Ce la dura une grande partie du XIXème siècle et en 1922 – faute de moyens – elle fut complètement abandonnée. Les ans et les dégradations ont eu raison de cette vieille chapelle et nous pensons que si rien n'est fait pour sauver ce qu'il en reste, dans les dix ans qui viennent elle aura totalement disparu, victime de la végétation et de l'ignorance.